



Villejust informations

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ?????

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...), etc.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Après avoir été recensé et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître à votre Bureau ou Centre du Service National (BSN ou CSN) de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en Mars 1993 doivent se présenter en Mairie (service de l'état civil) à la date de leur anniversaire afin d'effectuer les formalités de recensement. Cette formalité est nécessaire pour les examens d'études, le permis de conduire, etc... Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents.

Collecte des encombrants

Vendredi 13 Février

Vendredi 13 Mars

Passage de la balayeuse

Dates à venir

ASSOCIATIONS

Parution du N°342 :

Les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en Mairie au plus tard le 19 Février 2009.

ECOLE MATERNELLE « LES TILLEULS »

IL EST EXPRESSEMENT DEMANDE AUX FAMILLES D'EFFECTUER L'INSCRIPTION DE LEUR(S) ENFANT(S) DURANT LA PERIODE DU 2 AU 20 MARS 2009.

Pour les enfants nés en 2006 et avant, se présenter en mairie au service scolaire (Mme Boscher), muni des documents suivants :

- ◆ le livret de famille,
- ◆ le carnet de santé,
- ◆ un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ◆ le numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant,
- ◆ si vous avez une mutuelle, le numéro d'adhérent, son nom et son adresse,
- ◆ le numéro d'allocation familiale.

puis prendre rendez-vous avec Madame Foret, directrice de l'école maternelle Les Tilleuls au 01 60 14 46 71.



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance réunissant les communes de La Ville du Bois, Linas, Longpont-sur-Orge, Marcoussis, Montlhéry, Nozay et Villejust vous propose ces nouveaux services anonymes et gratuits :

PERMANENCES DU CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles en Essonne vous propose une permanence juridique sur notre commune, en mairie :

- | | |
|------------------|---|
| Judi 19 Février | 9h00-10h30 sur rendez-vous, puis de 10h30 à 12h00 |
| Judi 4 Juin | 9h00-10h30 sur rendez-vous, puis de 10h30 à 12h00 |
| Judi 3 Septembre | 9h00-10h30 sur rendez-vous, puis de 10h30 à 12h00 |
| Judi 3 Décembre | 9h00-10h30 sur rendez-vous, puis de 10h30 à 12h00 |

Ces permanences sont là pour vous aider dans les domaines du droit des personnes : Mariage, divorce, union libre, PACS, filiation, tutelle, autorité parentale, droit des étrangers ; le droit du travail et le droit social : contrats, conditions de travail, licenciement, chômage, retraite, couverture sociale, maternité, allocations et aide sociale ; le droit des biens : consommation, propriété, dettes, successions, assurance, location ; le droit pénal : infractions, violences familiales, procédures, recours.

CIDFF

PERMANENCES DE MEDIAVIPP 91

L'Association Départementale d'Aide aux Victimes vous propose une permanence juridique sans rendez-vous, en mairie :

- | | |
|---------------------|------------------|
| Judi 9 Avril | de 14h00 à 17h00 |
| Vendredi 24 Juillet | de 10h30 à 12h00 |
| Judi 10 Décembre | de 14h00 à 17h00 |

Cette association a pour mission de vous informer concernant des infractions pénales telles que : violences, agression sexuelle, vol, escroquerie, accident de la circulation ou tout renseignement d'ordre juridique.

MEDIAVIPP 91



GALETTE DES ROIS DES ANCIENS

Le *Samedi 10 Janvier 2009*, le **C.C.A.S.** a organisé, comme tous les ans, le traditionnel goûter de la Galette des Rois pour les aînés de la Commune. Cet après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, le C.C.A.S. avait prévu un prestataire extérieur pour l'animation musicale, qui a su divertir et faire danser le plus grand nombre.

C'est ensuite que chacun a pu déguster la Galette des Rois, enchanté, une fois encore, par cet après-midi récréatif.

REPAS DE PRINTEMPS DES ANCIENS

Il est rappelé que, comme chaque année, le C.C.A.S. organisera un repas au profit des anciens de la Commune.

Cette année, le repas de printemps des anciens se déroulera le **dimanche 22 Mars 2009** à la Salle des 2 Lacs, à titre gratuit pour les 65 ans et + ainsi que leurs conjoints, avec une participation de **32 € par personne** pour les 60 à 64 ans ainsi que leurs conjoints et que tout autre participant.

Les invitations seront envoyées courant Février.

Si vous êtes concernés et intéressés, réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

CONCOURS D'ENTRÉE 2009 INFIRMIER/INFIRMIERE

Comme chaque année, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier d'Orsay organise un concours d'entrée qui aura lieu le **Mercredi 8 Avril**.



La clôture des inscriptions pour ce concours est fixée au 9 Mars 2009.

Les personnes intéressées par ce concours peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat de l'IFSI au 01 69 29 76 22.

CONCOURS AIDE SOIGNANT/TE



CROIX-ROUGE FRANCAISE
Institut de Formation
des Aides-Soignants
2, rue Albert Gary
94450 LIMEIL-BREVANNES

Le concours d'entrée à la formation au Diplôme d'état d'Aide-Soignant(te) aura lieu le 18 Mars pour les épreuves écrites et du 27 Avril au 15 Mai pour les épreuves orales.



Clôture des inscriptions : 1er Mars 2009.

Pour tout renseignement complémentaire, venez consulter l'affiche en mairie ou adressez-vous à Mme CHEVRIER au 01 56 73 30 73

ou par mail : marie.chevrier@crf.org.

FERMETURE BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée au public la 2ème semaine des vacances scolaires de Février, c'est-à-dire du 24 au 28 Février.



ESPACE DES COUDRAYES

Les Baladins de la Bièvre vous proposent une comédie d'Eric Beauvillain le 21 Mars 2009 à 20h30 :

Concessions Intimes

Résumé :

Bernard arrange sa garçonnière pour passer la soirée avec sa maîtresse.

Malheureusement ... C'est Magali qui arrive.

Magali qui était en stage à la concession et que Bernard n'a pas voulu engager.

Pour obtenir ce travail, Magali est prête à tout et va faire venir tous ceux qui ne devraient pas venir...

Cette pièce est un boulevard dans la tradition, avec quiproquo et autres scènes piquantes pleines d'humour.

Réservation possible au 01 69 31 74 42 du 2 au 20 Mars ou sur place le jour même à partir de 18h30 ou par e-mail : scolaire@mairie-villejust.fr. Renseignements : 06 11 53 55 19.

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

« Le 28 juin nous organisons la première course de Push-car de Villejust. »

Mais qu'est-ce qu'un Push-car ?



Un Push-car est un véhicule possédant au moins trois roues, une position de conduite assise, un système de direction (quel qu'il soit), dépourvu de moteur et ne nécessitant pas obligatoirement de système de freinage. Sa propulsion et son freinage sont effectués par le(s) pousseur(s). Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin.

La fabrication d'un Push-car doit être artisanale et il devra être homologué par les commissaires de courses le jour de la compétition pour prétendre participer à (aux) épreuve(s).

Les épreuves de Push-car se déroulent exclusivement sur terrain plat.

Il y aura différentes épreuves :

- La poussée la plus longue

Sur une ligne droite, un équipage pousse son véhicule sur 10 mètres pour l'envoyer le plus loin possible. La mesure sera prise au niveau du milieu de la roue arrière.

- La course de vitesse

Sur circuit fermé, 2 équipages par session de course et par catégorie doivent parcourir le plus rapidement possible un nombre de tours limité. Le vainqueur se qualifie pour le tour suivant.

Tous les membres d'un équipage (pilotes et pousseurs) devront faire partie de la même catégorie d'âge. Un âge minimum de 6 ans sera requis.

Un même Push-car pourra servir à plusieurs équipages s'ils sont de catégories différentes.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet événement en tant qu'équipage ou en tant que spectateurs.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour vous faire parvenir le règlement complet (Contact : David BREC 06 72 18 26 75).

Une pré inscription vous sera demandée.

...

Et n'oubliez pas le dîner dansant à la Salle des 2 Lacs le 14 mars prochain.



ASSOCIATIONS

JUDO

TOURNOI DES P'TITS « KYU » à Epinay-sur-Orge Samedi 29 novembre 2008



Près de 250 petits judoka (mini-poussins et poussins) des clubs partenaires de l'AJ91, les 2 secteurs Orge et Yvette confondus, se sont affrontés samedi 29 novembre 2008 après-midi à Epinay-sur-Orge. Encadrés par leur professeurs et arbitrés par d'autres jeunes de l'AJ91, les petits judoka en herbe ont bataillé ferme avant d'aller chercher leur récompense.



MARCHE DE NOEL

Le dimanche 14 décembre 2008 a eu lieu le 1^{er} Petit Marché de Noël des Enfants de Villejust.

Le temps n'était pas de la partie, froid, pluie, vent étaient au rendez-vous mais la magie de Noël a opéré, et les habitants de Villejust sont venus admirer les différents objets fabriqués par les enfants lors des ateliers créatifs du samedi matin. Le Père Noël nous a fait l'honneur de passer l'après-midi avec nous, distribuant par-ci par-là des bonbons et des clémentines.

Ce fut une belle journée pour tous, visiteurs et organisateurs.

Merci à vous les enfants et à très bientôt.

L'Association des Parents d'Elèves de Villejust.



LES VŒUX DU CLUB DE TENNIS

Le Tennis Club de Villejust présente ses meilleurs vœux à Monsieur le Maire, aux élus, aux employés municipaux et aux Villejustiens et leur souhaite une bonne année 2009.

RANDONNEES PEDESTRES

Voici le planning des prochaines randonnées pédestres :

Lundi 9 février	Viltain	avec Michèle
Lundi 16 février	La Ville du Bois	avec Nadine
Lundi 23 février	Bruyères le Châtel	avec Michèle
Lundi 2 mars	Briis-sous-Forge	avec Michèle
Lundi 9 mars	L'Yvette	avec Michèle
Lundi 16 mars	Le Bois persan	avec Nadine
Lundi 23 mars	La Ferme du Rouillon	avec Michèle
Lundi 30 mars	Chevreuse	avec Michèle
Lundi 6 avril	Villiers-le-Bâcle	avec Michèle
Lundi 20 avril	Vauboyen	avec Michèle
Lundi 27 avril	Souzy-la-Briche	avec Michèle



Départ : Mairie de Nozay à 13h45. Pour tout renseignement, contactez **Michèle Joubin** au **01 69 01 90 33 - 06 62 59 84 34** et **Nadine Blavet** au **06 74 41 70 41**.

Site internet : www.randulis.free.fr

BIBLIOTHEQUE

Romans adultes :

Molly Moon et la machine à lire dans les pensées - Georgia BYNG
 Paradis sur mesure - Bernard WERBER
 Ulysse Moore (Tome 6) : la première clef - Baccalario PIERDOMENICO
 Confessions d'une religieuse - Sœur Emmanuelle
 Sur la plage de Chesil - Ian McEWAN
 Le fil du destin - Lian HEARN
 Ce que le jour doit à la nuit - Yasmina KHADRA
 Les chevaliers d'émeraude (Tome 6) : le journal d'onyx - Anne ROBILLARD
 Chroniques du bout du monde (Tome 9) - Le chevalier des clairières fran-
 ches - Paul STEWART
 Chroniques du bout du monde (Tome 10) - Les parchemins égarés - Paul
 STEWART
 Peggy Sue et le chien bleu : le cirque maudit - Serge BRUSSOLO
 La revanche - John GRISHAM

DVD :

10 minutes à vivre
 5 toutous prêts à tout
 A la recherche du bonheur
 Amnesic
 L'amour aux trousses
 Antartica
 Barbie et le palais de diamant
 Benjamin Gates 2 : le livre des secrets
 Bienvenue chez les Robinson
 Black Book
 Blood Diamond
 Cartouches gauloises
 Chasseurs de dragons
 La cité interdite
 Le cœur des hommes 2
 Combien tu m'aimes ?
 Dans la vallée d'Elah
 The Deal
 Demandez la permission aux enfants
 Die Hard 4 retour en enfer
 Le dragon des mers
 From hell
 Gang de requins
 Gone Baby gone

Le goût de la vie
 Hairspray
 Hancock
 Happy feet
 Histoires d'hommes
 Il était une fois
 Jacquou le croquant
 Je déteste les enfants des autres
 Je suis une légende
 Jumper
 Las Vegas 21
 Légende de Beowulf
 La nuit au musée
 Paranoïak
 Pirates des Caraïbes 3
 Les portes du temps
 Pur week end
 La Reine soleil
 Resident evil : extinction
 Shrek le troisième
 Soyez sympas rembobinez
 There will be blood
 La tourneuse de pages
 Two for the Money
 La vérité ou presque
 Le vilain petit canard et moi

K7 VHS

7 ans au Tibet
 Jay Jay le petit avion : à la découverte du ciel
 Brisby et le secret de Nimh
 De si jolis chevaux
 Embrassez qui vous voudrez
 Un été à la Goulette
 Family man
 Franklin à la plage
 Frisson l'ourson
 Kuzco l'empereur mégalo
 Une visite au Louvre
 Les aventures de Porcinet
 Snatch : tu braques ou tu raques
 La vie à deux
 Wallace et Gromit

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - Saison 2009 RAMASSAGE DES VEGETAUX

En Février 2009, le SIOM de la Vallée de Chevreuse collectera les déchets végétaux sur notre commune le : **Mardi 17 février.**

A partir du mois de Mars, ces déchets sont collectés chaque semaine, le mardi.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| - Vendredi 13 février | - Vendredi 14 août |
| - Vendredi 13 mars | - Vendredi 11 septembre |
| - Vendredi 10 avril | - Vendredi 9 octobre |
| - Vendredi 8 mai | - Vendredi 13 novembre |
| - Vendredi 12 juin | - Vendredi 11 décembre |
| - Vendredi 10 juillet | |

INFO
à conserver

Les élus vous informent

Un programme de prévention des pollutions par les produits phytosanitaires



Depuis 2007, notre commune a rejoint l'action Phyt'Eaux Cités, un programme de sensibilisation des services voirie et espaces verts de 73 communes, qui a pour but de limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette. **Dans ce cadre, le personnel communal, mais aussi les habitants, doivent s'engager à raisonner et à réduire leurs applications de produits phytosanitaires.**

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Les produits phytosanitaires : herbicides, insecticides, fongicides... ont pour rôle **de prévenir l'apparition (ou de détruire) des végétaux, des insectes ou des champignons** dits « nuisibles » pour le développement des récoltes et plantes d'ornement.

Les agriculteurs mais aussi les jardiniers amateurs qui contribuent pour **plus de 15% à la contamination des eaux de surface** utilisent ces produits.

Les produits phytosanitaires, une menace pour les ressources en eau et les écosystèmes.

L'usage croissant des produits est une cause majeure de pollution des rivières en Ile -de -France, nécessitant la mise en œuvre de traitements toujours plus performants et coûteux pour la production d'eau potable.

Jardiner naturel pour préserver notre patrimoine naturel.

Une utilisation abusive et inappropriée des produits phytosanitaires peut entraîner la contamination des récoltes de votre potager, mais aussi de l'environnement (eau, air, sol, êtres vivants).

De plus, des applications répétées d'un même produit phytosanitaire entraînent, chez les animaux et les végétaux ciblés, le développement de populations résistantes très difficiles à éliminer.

Des petits gestes pour de grands effets

De nombreuses méthodes simples et économiques permettent de jardiner sans risques pour la santé et l'environnement. Pour désherber de petites surfaces, un arrachage manuel est toujours préférable aux traitements chimiques. Et pour des surfaces plus grandes, **l'eau bouillante permet d'obtenir des résultats très satisfaisants.** En ce qui concerne les maladies se développant dans votre potager, **la rotation des cultures** est un bon moyen de s'en protéger. Pour limiter le développement de la végétation spontanée dans vos massifs, vous pouvez mettre en place un **paillage du sol** ou planter des **plantes couvrantes**. N'oubliez pas les **auxiliaires naturels** comme le purin d'orties pour la lutter contre les insectes ravageurs.

Pour en savoir plus : http://www.ecologie.gouv.fr/les_jardiniers-amateurs-protegez.html

DECORATIONS DE NOEL

Nous tenons à remercier tous les enfants (les élèves de Guy Neuville et les enfants du Centre de loisirs) qui ont travaillé aux décorations de Noël.

Merci aussi aux employés des Services Techniques qui ont découpé et placé les motifs sur les ronds-points et les espaces verts de la commune.

Grâce au travail de tous, nos massifs ont pris les jolies couleurs de Noël et les motifs ont été unanimement appréciés.

Cependant, une personne indélicat s'est permis de voler un pingouin. Nous déplorons ce manque de respect pour les biens publics car ces motifs ont été imaginés et implantés pour le plaisir de tous et non pour être volés.



A VOTRE ECOUTE

LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS

Serge PLUMERAND	Maire	
Henri COGNEVILLE	1 ^{er} Adjoint	Développement économique, Intercommunalité, Transports
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances - Affaires scolaires
Michel LECOEUR	3 ^{ème} Adjoint	Travaux, Voirie
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	4 ^{ème} Adjointe	Jeunesse, Centre de Loisirs, Garderie
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK - Secrétaire de Cabinet - 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Mairie - Horaires d'ouverture au public

Accueil - CNL/Passeports - Sacs végétaux - 01 69 31 74 40

Affaires générales - État civil - 01 69 31 74 43

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Mercredi 13h30 - 17h30

Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Affaires scolaires - 01 69 31 74 42

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Attention : Fermeture le mercredi

Urbanisme - 01 69 31 74 46

Du lundi au vendredi 13h30 - 17h30

ou sur rendez-vous le matin :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

Service Technique - 01 69 31 56 71

Fax - 01 60 14 65 82

Email : contact@mairie-villejust.fr

Sacs végétaux
Vous pouvez désormais obtenir des sacs pour les végétaux toute la semaine, aux heures d'ouverture au public, à l'accueil de la mairie.

SAMU	15
Urgences pharmaceutiques	01 69 31 89 89
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48
Croix Rouge Villebon	01 60 10 51 56